

# SIAEP DE PEZOU LOIR REVEILLON

1, rue du Perche  
41100 PEZOU

☎ : 02.54.23.17.47

✉ : [siaep@mairiepezou.fr](mailto:siaep@mairiepezou.fr)

N° urgence pendant le week-end.  
0 977 401 129

**Préciser lors de votre appel  
que vous dépendez du  
Syndicat d'eau Pezou Loir Réveillon**



## Lettre d'information 2022/2023

### Édito

Madame, Monsieur,

L'été que nous venons de passer, nous démontre bien que l'eau est un bien précieux à ne pas gaspiller.

Nous devons continuer à chercher nos fuites et renouveler nos réseaux vieillissants et souvent fuyards.

Vous le savez déjà mais le remplacement de ces réseaux est très onéreux, nous essayons d'amoindrir le reste à charge du syndicat par des subventions qui ne sont malheureusement pas systématiques et nous continuons d'alerter les autorités sur la nécessité d'accompagner plus encore le renouvellement des canalisations.

La bonne nouvelle est que la qualité de votre eau reste inchangée et que nos deux forages sont en très bon état.

Le Président  
Aurélien Lemoine

### Fuites

Une consommation normale annuelle pour **UNE** personne en résidence principale est de l'ordre de 30 à 36 m<sup>3</sup>, soit 2,5 à 3 m<sup>3</sup> par mois et par personne.

Pour déceler une fuite, il vous faut regarder les chiffres des litres en rouge à droite sur votre compteur.

Les chiffres noirs sont ceux des m<sup>3</sup> qui sont relevés chaque année et sur lesquels porteront vos factures.



### Le compteur

Un compteur est sensible au gel. Pensez à le protéger pendant l'hiver. Le changement d'un compteur gelé est à la charge de l'abonné.

### Contrat

Vous avez reçu en février/mars 2022 votre contrat en cours, en double exemplaire. Certains abonnés ne l'ont pas encore renvoyé. Nous les remercions de retourner au plus tôt au siège du syndicat **l'exemplaire destiné au SIAEP daté et signé avec toute correction ou mise à jour de coordonnées (téléphone et adresse mail), votre date de naissance (ou le SIRET pour les entreprises), et préciser si le compteur est sur le domaine public ou sur votre propriété.**

Ces informations facilitent le traitement de vos factures par le Trésor Public, permettent de vous prévenir en cas de perturbation sur le réseau et de faciliter les interventions. Elles ne sont utilisées que pour les besoins du service et communiquées uniquement aux prestataires et intervenants sur le réseau.

Si vous souhaitez le **prélèvement à l'échéance**, merci de retourner le formulaire rempli daté et signé avec un RIB. Attention il ne s'agit pas d'une mensualisation.

### Travaux 2022/2023

Cette année, le syndicat a décidé de mettre l'accent sur le changement des compteurs de plus de 15 ans pour les passer en radio relève. Les abonnés concernés recevront un courrier avec un numéro de téléphone pour fixer un rendez-vous avec un agent envoyé par SUEZ EAU France. Ce changement de compteur est à la charge du syndicat et ne vous sera pas facturé. Nous vous remercions par avance de lui réserver le meilleur accueil.

Une nouvelle campagne de changement de canalisations fuyardes devrait être lancée fin 2022 pour des travaux à partir de janvier 2023 rue de Vendôme vers Lisle, en corrélation avec le cheminement doux de la CPHV.

### Facturation - Tarifs 2022 2023

Produits	Tarifs 2022/2023
Participation pour frais fixes	100 €/an
Tarif du m <sup>3</sup> de l'eau (quelle que soit la quantité d'eau consommée)	1,70 €/m <sup>3</sup>
Intervention Suez pour fermeture et ouverture de branchement à la demande d'un abonné	50,00 €
Pénalités pour non communication du relevé 2 années consécutives	300,00 €
Pénalité pour modification ou détérioration du système de comptage	1 200,00 €

Aux tarifs votés par le conseil syndical, il faut ajouter la redevance pollution (0,30€/m<sup>3</sup>) et la redevance prélèvement (0,04€/m<sup>3</sup>), reversées à l'Agence de l'Eau et dont le montant est fixé par l'État.

#### À partir de votre facture de l'année précédente émise en septembre

Si votre facture était supérieure à 334€	Si votre facture était comprise entre 134€ et 334 €	Si votre facture était inférieure à 134€
En janvier vous recevrez un acompte basé sur 30% des frais fixes et de la consommation	En mars vous recevrez un acompte basé sur 30% des frais fixes et de la consommation	Vous ne recevrez pas d'acompte
En mai vous recevrez un acompte basé sur 30% des frais fixes et de la consommation		

En septembre vous recevrez votre annuelle, basée sur la relève, diminuée des acomptes versés.  
En cas de fuite, vous pouvez demander un écrêtement qui sera étudié en conseil syndical selon les modalités du règlement de service

# 2021

041000580  
PEZOU

## Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

## Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine.

La gestion de l'eau est en régie avec délégation de service public pour assistance à l'exploitation du service d'eau potable

## Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les communes de LISLE, PEZOU, LIGNIERES, RENAY et CHAPELLE-ENCHERIE (LA).

## Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2021, 15 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 350 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

## Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
<b>Bactériologie</b>	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
<b>Dureté</b>	-	29,7 °f	30,7 °f	Eau calcaire
<b>Nitrates</b>	50 mg/l	0,8 mg/L	0,9 mg/L	Eau conforme en nitrates.
<b>Pesticide prédominant</b>	0,1 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Nombre de molécules recherchées : 269. Eau conforme en pesticides
<b>Fluor</b>	1,5 mg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau faiblement fluorée
<b>Fer</b>	200 µg/l	69 µg/L	579 µg/L	En moyenne, eau conforme en fer. 2 dépassements sur les 15 analyses effectuées.
<b>Arsenic</b>	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
<b>Sélénium</b>	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

## Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique. En moyenne, eau de qualité physico-chimique conforme aux exigences réglementaires.